

Réf: Dossier N° 134107

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOLY TASTE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE. AVE 05301650. RUE 07168556. ILOT 09. LOT
2220., Lot 2220, Ilot 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 26/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOLY TASTE »

- Objet :
- RESTAURATION : Gourmandises sucrées et salées.
 - EVENEMENTIEL : Activités récréatives éducatives et sportives pour les familles : couple, parents enfants.
 - Commerce Général.
 - Prestations de services diverses.

La Société peut agir, tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE. AVE 05301650. RUE 07168556. ILOT 09. LOT
2220., Lot 2220, Ilot 09

Dirigeant(s) : Mme DIALLO ÉPOUSE KOUADIO ROKIA ALIX
ESTHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07825 du 05/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39901/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

